

DIRECTION CITOYENNETE/EDUCATION

SERVICE CITOYENNETE/JEUNESSE

TEL. 05.53.64.81.01

MAIL conseildequartier@mairie-marmande.fr

Ref. courrier : PG/NR: 2017.049

VISA DU DG :

Marmande, le 10 juin 2017

COMPTE-RENDU DE REUNION CONSEIL DE QUARTIER BEYSSAC VENDREDI 3 JUIN 2017

Approuvé par

Etaient présents :

Municipalité Elus : Monsieur le Maire, Josette JACQUET, Serge CARBONNET

Techniciens : Philippe GIRERD, Gilles SAINT-ANDRE, Mathias TEALDI et Natacha RAYMOND.

L'équipe citoyenne de Beyssac : Marie-Christine DE NADAÏ, Martine GEERAERT

Une assemblée d'une vingtaine de participants

Excusé : Thibaut de TASTES

ORDRE DU JOUR :

Présentation de la synthèse des retours relatifs aux fiches navettes

Valorisation des projets, initiatives citoyennes

Présentation de Monsieur le Maire des enjeux de la vie citoyenne

Divers et Parole d'habitants

Rappel du numéro vert : 0 800 858 454

PRESENTATION DE LA SYNTHÈSE DES RETOURS RELATIFS AUX FICHES NAVETTES :

➤ Confer Tableau récapitulatif joint assorti des précisions ci-après :

- **Accès internet haut débit** : L'installation de la fibre optique sur le territoire de Marmande devrait être opérationnelle dans sa totalité d'ici fin 2018 (l'avenue des villas vient d'être réalisée et dans l'immédiat seuls les abonnés orange sur cet axe en bénéficient) – Lors de la séance du prochain Conseil Municipal, les marmandais pourront poser les questions à ce sujet directement au représentant d'orange.
- **Problème de non protection des remorques lors du transport de déchets à Charrié** : M. le maire propose l'installation d'un panneau (ex : interdiction de monter sans bâche) en bas de la cote afin de rappeler aux usagers la nécessité de bâcher leur véhicules.
- **Faucardage et entretien des chemins vicinaux** : Il est rappelé que le faucardage est fait 3 fois dans l'année et rentre dans un schéma annuel de VGA. Au minima un passage annuel sera effectué par les services compétents. Car un passage plus fréquent entrainerait un coût trop important, si cette option était retenue il faudrait de ce fait augmenter les impôts, car moyen humain non suffisant. M. le maire explique que le choix retenu est la « gestion différenciée », c'est-à-dire d'insérer des fleurs aux herbes des fossés afin d'embellir ces derniers. Il rappelle que le nettoyage s'effectuera en priorité sur les zones dangereuses. Concernant l'entretien chemins vicinaux, il est demandé de classer tous les chemins et de prioriser les demandes.
- **Piste cyclable avenue Stéphane HESSEL/FLEMING** : ce projet sera intégré dans le cadre d'un schéma directeur des pistes cyclables lequel sera publié avec un calendrier des réalisations pluriannuelles sur un délai de 3 à 5 ans.
- **Nuisances sonores axe Fleming/Hessel** : problème complexe à résoudre malgré les réunions qui ont eu lieu entre les établissements CREUZET et Monsieur le Maire et la mise en place de quelques actions pour améliorer le quotidien des riverains. Des arbres ont été plantés, les conteneurs ont été déplacés, ce qui a arrangé le problème sonore pour certains, et accentuées les nuisances sonores pour ceux qui se retrouvent maintenant proche des bennes. La solution serait la construction de mur anti-bruit. Une étude va être effectuée prochainement pour la mise en place de palissades anti bruit, avec la possibilité de subventionnement pour les propriétaires.
- **Chemin ASQUINI** : dossier un peu complexe, Le propriétaire du sol est M. Asquini, cependant sur site se trouve un chemin communal. Un accord avait été fait pour effectuer un tracé afin de permettre l'accès aux piétons pour aller vers Beupuy. Il a été soulevé des nuisances d'accès par des motos sur le chemin. Il est proposé d'installer un panneau interdiction d'accès aux deux roues. M. le maire explique que des rencontres ont eu lieu, il a été convenu que l'entretien du chemin d'accès sera assuré par les services espaces verts de la municipalité.

VALORISATION DES PROJETS, INITIATIVES CITOYENNES :

- **SOIREE JEUX DE SOCIETE** : une vingtaine de personnes présentes, public intergénérationnel. La soirée s'est terminée par la dégustation de la galette des rois.

- **OPERATION STOP AUX PESTICIDES** : action proposée rue des Antilopes, des chevreuils et animé par Laurent BROSSOLO – Responsable du service des Espaces Verts –Le but est de sensibiliser les citoyens aux nouvelles méthodes d'entretien des espaces verts et de désherbage, et plus particulièrement des trottoirs avec l'opération pilote sur notre quartier « fleurissement et semis de trottoirs ».

- **ATELIERS « Cuisinons Ensemble »** : Trois ateliers ont eu lieu depuis le début de l'année, menés dans la convivialité par Jean-Noël DURANTEAU, le dernier concernant les chocolats de Pâques ; pas beaucoup de monde inscrits. Une réflexion aura lieu afin de voir si en septembre prochain cette action est maintenue et comment.

- **LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE** : Toutes questions ou renseignements vous seront donnés par **la Brigade Verte au 05.53.20.89.81.**

- **BEYSSAC REBONDIT JOURNEE DU 24 JUIN** : Présentation par M. François MOISON (BBM) du programme de la journée à laquelle toutes et tous les marmandais sont conviés. Journée exceptionnelle organisée par le BBM en partenariat de l'école et du conseil de quartier de beyssac. Le principal thème, la Fête de la Saint Jean et son traditionnel feu.

Au programme :

- ✓ **Vide grenier, renseignements et réservations:**

Sylvette: 06 81 00 59 06 ou par mail paul.bruzac@Wanadoo.fr

- ✓ **Retraite aux flambeaux (22h), renseignements et réservation de lampions pour les enfants (gratuit):**

- ✓ **Animation pour les enfants**

- ✓ **Match de basket à 17 h**

- ✓ **Restauration et buvette sur place toute la journée.**

- ✓ **Concert rock avec le groupe ID-FIX (20h)**

1 er retour de cette manifestation : peu de fréquentation sur la journée, le monde est arrivé fin d'après-midi, vif succès plus de 500 convives le soir. En raison de la canicule le feu de la Saint Jean n'a pas pu être allumé.

- **CAVALCADE 2017 – FETE DE LA VILLE** : Weekend des 21, 22 et 23 juillet : défilé des chars le samedi 22 au soir – Les beyssacais, petits et grands, sont invités à venir nombreux autour du char de notre quartier. Thème : « Cuisinons ensemble », Martine G. rappelle que le but de la confection du char est de tout faire eux même, ce n'est pas d'avoir le plus beau char. L'objectif est de se rencontrer , échanger et se concerter par le biais des ateliers dédiés à la réalisations des costumes et des pièces du char. Il est important aussi de pouvoir mobiliser les forces vives et la solidarité des

habitants du quartier, pour le prêt de matériel etc (drap blanc, remorque...), ce qui demande du temps et de l'énergie. Un appel aux bénévoles est fait. Des ateliers seront menés à partir du 7 juin pour la confection des décorations, des tenues, de la réalisation du char.... A ce titre toute personne intéressée pour participer à un ou plusieurs atelier (s) peut s'inscrire auprès de Martine GEERAERT.

PRESENTATION DE LA VIE CITOYENNE PAR MONSIEUR LE MAIRE

M. le maire expose les axes principaux des fondements du projet de vie citoyenne, et met l'accent sur l'importance de travailler en concertation avec les citoyens.

➤ 3 axes principaux : **TRANSPARENCE** d'où le choix de présentation des conseils municipaux en direct, l'accès à tous des documents grâce à l'« open data » : espace réservé à toutes informations inhérente à l'action citoyenne, aux différents éléments de gouvernance : accès sur le site internet de la ville de Marmande) – **PARTICIPATION** et COOPERATION (construire ensemble) : permettre à chacun de s'exprimer, de présenter un projet, des idées, des réflexions....qui feront l'objet d'étude (commissions extra-municipale, groupe d'études de projets) et après validation par le Conseil Municipal, les projets seront réalisés.

L'idée est de donner une place à l'administré dans la vie citoyenne et cela fonction de l'envie et de la disponibilité de chacun.

Cela pourra être :

- Donner son avis
- Participer à enrichir le dialogue
- Etre engagé et s'intégrer dans un projet : Cette organisation sera spéciale à la ville de Marmande et au fonctionnement des quartiers. Le rôle du conseiller de quartier sera de signaler les dysfonctionnements et de Faire le lien entre les administrés et élus.

M. le maire informe que M. Serge CARBONNET Adjoint au Maire sera l'Elu responsable de la vie Citoyenne.

DIVERS ET PAROLE AUX BEYSSACAIS

- Un plan du quartier de Beyssac est demandé au format Flyers
- Identification des lieux dits, des chemins non signalisés (projet à mettre en place)
- Vitesse excessive et dangereuse des camions allant à la déchetterie au carrefour avenue des Villas/rue Maison Blanche (ornières à combler).

- Maison blanche/av des villas un bruit permanent sur la chaussée (trou ?) à vérifier sur place par le technicien M. Saint André.
- Problèmes des cambriolages. Sera-t-il mis en place une structure type « voisin solidaire » ou comme privée « voisins vigilants ». M. le Maire explique que ce projet est en étude et que dans chaque quartier sera prévu un système d'alerte.

Fin de séance à 22h30